

Pouvoir d'emprunt—Loi

Je comprends, par contre, le sens des propos de ces personnes qui auraient souhaité probablement que le gouvernement, si le déficit cette année était de 28,9 milliards de dollars, que l'an prochain, par exemple, il soit de 27 milliards de dollars.

Pour ce faire, madame la Présidente, il aurait fallu couper 3 milliards de dollars de plus que ce que nous faisons présentement. C'est énorme au plan financier, et je pense que si on ne voulait pas que le Canada tombe dans une récession, on ne pouvait pas se permettre d'aller encore aussi loin. Et, madame la Présidente, pourquoi le déficit sera-t-il de 30,5 milliards de dollars en 1989-1990? C'est tout simplement en raison de la croissance du taux d'intérêt et en raison de l'intérêt sur la dette que nous devons payer cette année! Il sera de l'ordre de 39 milliards de dollars.

Au fur et à mesure que les taux d'intérêt vont baisser, au fur et à mesure que la croissance de l'économie va se faire, à ce moment-là, la réduction du déficit sera plus prononcée. D'ailleurs, c'est notre objectif, d'ici 1993, madame la Présidente, que notre déficit passe de 30,5 milliards de dollars à 15 milliards de dollars.

Enfin, madame la Présidente, je tiens à rappeler, pour terminer, que nos revenus sont maintenant supérieurs à nos dépenses et que les indicateurs économiques que nous sommes en train de mettre en place sont très importants et donnent une perspective sur l'échelle internationale à l'effet que le Canada applique les bonnes mesures pour contrôler sa dette.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Questions ou commentaires. L'honorable député de Saint-Boniface (M. Duhamel).

M. Duhamel: Madame la Présidente, j'aimerais poser quelques questions à mon collègue, et la première est la suivante: Je veux bien comprendre ce qu'il a dit. Est-ce qu'il prétend que les augmentations massives dans les domaines de la taxe de vente, des impôts sur les salaires, de la taxe d'accise, sont justes envers les Canadiens et Canadiennes qui sont considérés comme étant pauvres ou qui sont de la classe moyenne?

Ma deuxième question, laquelle à mon avis est aussi importante, est celle-ci: Est-ce qu'il peut confirmer que, le fait que le gouvernement fédéral ait décidé d'enlever certains transferts aux provinces qui sont plus pauvres, cela augmente le fardeau sur ces gouvernements provinciaux et, bien sûr, sur les citoyens et citoyennes, et que cela exige une demande supplémentaire dans le domaine de la taxation? Est-ce qu'il peut me donner des commentaires sur ces deux sujets, s'il vous plaît?

M. Blackburn: Madame la Présidente, je crois que mon collègue n'a peut-être pas bien saisi mes propos concernant le crédit de la taxe de vente.

Lorsque le gouvernement va appliquer la taxe de vente, en 1990-1991, à ce moment-là, elle sera imposée sur

un ensemble de produits. Certains ne le seront pas, mais cependant, pour permettre aux gens qui ont moins de revenus d'assumer cette taxe de vente qui va leur arriver, nous leur donnons ce qu'on appelle un crédit d'impôt, un crédit à la taxe de vente qui sera remboursable. Et je voudrais répéter que ce crédit va passer de 70\$ à 100\$ par adulte en 1989, et à 140\$ en 1990. De plus, nous allons commencer à le verser avant même que la taxe de vente ne soit appliquée, pour être bien sûr que les Canadiens et Canadiennes à faible revenu soient en mesure, justement, d'assumer le moment où la taxe de vente entrera en fonction.

Par ailleurs, madame la Présidente, à titre de commentaire sur la question des transferts, encore là, notre gouvernement, dans cette politique nationale en vue de réduire le déficit, demande aussi aux provinces d'assumer une partie du fardeau. C'est pour cela que ce transfert fiscal sera diminué de 1 p. 100.

Je pense que nous voulons aussi indiquer clairement aux Canadiens et aux Canadiennes la volonté de ce gouvernement de contrôler sa dette. On ne peut pas continuer avec une dette qui atteint 320 milliards de dollars, actuellement, et qui nous coûte 39 milliards de dollars en intérêts cette année, ou qui nous coûte 600 millions de dollars par semaine en intérêts. Avez-vous pensé combien cela prend de chèques de Canadiens et Canadiennes pour aller chercher... combien cela prend de déductions d'impôt, chaque semaine, pour les Canadiens et Canadiennes, pour aller chercher 600 millions de dollars en intérêts à chaque semaine? C'est énorme, madame la Présidente!

Avec 600 millions de dollars chez nous, en une semaine, on fait deux autoroutes Saguenay-Québec. Le Canada doit faire en sorte de la contrôler, cette dette, et c'est ce que nous faisons. Et je rappelle que lorsqu'on a pris le pouvoir, en 1984, les dépenses du gouvernement fédéral étaient supérieures à ses recettes. Tandis qu'actuellement, nos revenus ont maintenant dépassé ce stade. Nos revenus sont maintenant supérieurs à nos dépenses, et d'ici trois ou quatre ans, lorsque la croissance du pays sera plus grande que celle de la croissance de la dette, à ce moment-là, graduellement, ce fameux taux va diminuer, ce fameux remboursement va diminuer graduellement et on va être en mesure d'avoir une économie davantage prospère.

M. Duhamel: Madame la Présidente, je croyais que j'avais posé des questions différentes, et je m'en excuse si j'ai mal compris la réponse.

La première était la suivante: Est-ce qu'il accepte que, lorsque l'on parle de cette augmentation massive dans le domaine de la taxation, que les pauvres et les gens de la classe moyenne en paient beaucoup plus en proportion des autres? Et puis je n'ai pas entendu les réponses à ces deux questions.

M. Blackburn (Jonquière): Madame la Présidente, d'abord je voudrais rappeler à mon collègue qu'au niveau